Image not found or type unknown

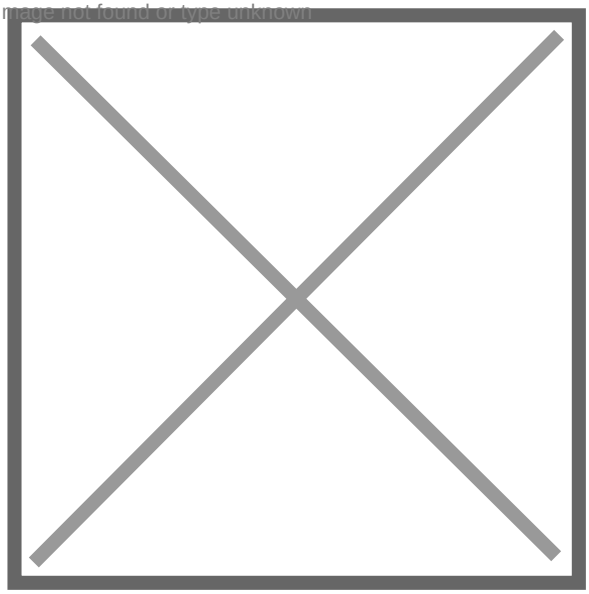

Assurance refuse remboursement frais remise en état

Par **christiank**, le **26/09/2014** à **12:07**

Bonjour,
Nous sommes propriétaires d'une maison que nous avons mise en location annuelle. Les derniers locataires, nous ont rendu la location dans un piteux état. Des travaux de remise en état ont été nécessaire.
Notre assurance a reconnu le sinistre. J'ai adressé en janvier des devis à l'assurance, les travaux ont duré 3 mois. L'assurance m'a en outre dédommagé de 3 mois de loyers, le temps de la remise en état.
En juillet j'ai adressé les factures à l'assurance. Celle ci refuse de me rembourser sous prétexte que les factures sont différentes des devis (factures sont inférieurs aux devis)
Est ce un motif de refus de prise en charge par l'assurance ???
Merci

Par **moisse**, le **27/09/2014** à **18:54**

Bonsoir,
Ce motif a-t-il été indiqué textuellement ?
Je pense plutôt à des travaux facturés différents (techniquement ou sémantiquement) entre devis et factures.

Par **christiank**, le **28/09/2014** à **12:06**

Bonjour,
Oui, par courrier.
2 factures, l'une du plombier inférieur de 200€ sur la main d'œuvre uniquement.
L'autre du peintre, car après les devis fait, nous avons été victime d'un dégât des eaux dans 1 chambre et celle ci à été refaite sur les compte de mon assurance habitation. Donc sur la facture cette chambre n'est plus facturée.
Merci

Par **moisse**, le **28/09/2014** à **19:06**

Bonjour,
Il y a donc l'intervention de 2 assureurs, l'un au titre de la P.N.O. je suppose, et l'autre MRH, puis de 2 experts.
Si on rajoute à cela un plombier qui minore sa facture je comprends que l'assureur craigne un coup tordu.
A priori si vous lui expliquez comme ici, il n'y a aucune raison pour qu'il ne vous indemnise pas conformément au rapport d'expertise qui a dû avoir lieu.

Par **christiank**, le **06/10/2014** à **12:26**

Bonjour,
Après contact avec l'assureur, il s'avère qu'il a initié un remboursement au vu des devis, et non pas au regard des factures.
Donc le courrier faisait état d'un éventuel remboursement complémentaire.
Merci d'avoir pris le temps de répondre

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés